



Séance ordinaire du conseil municipal, Lundi 11 janvier 2016

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce onzième (11^e) jour de janvier deux mille seize (2016) à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Messieurs : Marcel Lemieux, maire suppléant
Louis Cayer, conseiller siège 1
Madame : Kathy Côté, conseillère siège 2
Monsieur : Jean Bernier, conseiller siège 4
Madame : Léda Villeneuve, conseillère siège 5

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Lemieux maire suppléant; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

Monsieur le maire suppléant déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et profite de l'occasion pour souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2016.

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution autorisant le Maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} décembre 2015
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2015
6. Suivi au procès-verbal du 1^{er} décembre 2015
7. Correspondance
8. Administration
 - 8.1. Mandat aux membres du comité des Ressources Humaines
 - 8.2. Renouvellement de la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec
 - 8.3. Remboursement de taxes payées en trop
9. Gestion Financière
 - 9.1. Factures du mois
 - 9.2. Autorisation de paiements
 - 9.3. Demandes de dons et commandites
 - 9.4. Adhésion à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
 - 9.5. 2^{ème} Versement pour l'entretien des chemins d'hivers
 - 9.6. 1^{er} Versement pour l'entretien des Sentiers d'Ixworth
 - 9.7. 1^{er} Versement pour l'entretien de la patinoire
 - 9.8. Autorisation de dépense pour une publication dans le journal Le Placoteux
 - 9.9. Dépôt de la liste des sommes dues à la municipalité
 - 9.10. Note de crédit
10. Urbanisme
 - 10.1. Demande à la MRC de Kamouraska pour l'équilibrage du rôle triennal de l'évaluation (2017-2018-2019)
11. Loisirs et culture
 - 11.1. Établissement du financement de la bibliothèque le Colibri
12. Varia
13. Période de questions
14. Prochaine réunion de travail
15. Prochaine séance ordinaire
16. Levée de la séance

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2015		
AGRO ENVIRO LAB	Analyses TEU	87.38 \$
AQUATECH	Honoraires oct.-nov. 2015	1 255.14 \$
AQUATECH	Honoraires nov. 2015	881.80 \$
AQUATECH	Honoraires nov.-déc. 2015	1 332.29 \$
AUDREY D'ANJOU	Infonésime janv.. 2016	128.00 \$
BENOIT LÉTOURNEAU 240-2015	1er vers. Entretien sentiers	1 000.00 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE	Fournitures de bureau	23.24 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE	Contrat service	43.94 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE	Infonésime janv.. 2016	135.67 \$
CARQUEST	HUILE (TEU)	266.17 \$
DÉBROUSSAILLEUSE R.B. ENR	Débroussaillage fossés	9 611.91 \$
DOC ÉLECTRIQUE	Réparation patinoire, hôtel ville	247.78 \$
ÉPICERIE NJL SENC	Lait, biscuits	9.64 \$
FONDS D'INF. TERRITOIRE	Mutations	12.00 \$
GROUPE DYNACO	Articles quincaillerie TEU	12.93 \$
GROUPE DYNACO	Trousse drainage TEU	9.75 \$
GROUPE DYNACO	Pièces pompe TEU	4.31 \$
GARAGE S. LEMIEUX	Essence	78.50 \$
LOCATION J.C. HUDON	Limes	7.76 \$
GAÉTAN MIVILLE	Pelle chevreuil	80.48 \$
IDC INFORMATIQUE	Service technique	18.98 \$
MICHEL DRAPEAU	Peinture	57.48 \$
MICHELLE LÉVESQUE	Concièrgerie déc. 2015	603.62 \$
MRC KAMOURASKA	Insp. rég. Kilométrage	82.32 \$
MRC KAMOURASKA	MAJ données numériques	1 241.68 \$
MRC KAMOURASKA	MAJ décembre 2015	4 968.41 \$
PROPANE SÉLECT	Propane	125.17 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD	Cadenas sentiers	42.53 \$
SC EXPRESS	2e vers. déneig. 2015-2016	22 886.18 \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS	Ajustement penne, clés	93.02 \$
SERVICE SANITAIRE L. HARTON	Vidange fosse	3 689.54 \$
SERVICE SANITAIRES ROY INC.	Tonnage nov. 2015	168.10 \$
SIGNO PLUS	Signalisation sentiers	170.59 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE	Niveleuse Vide, 5e, Pt 5, Drapeau	875.24 \$
URLS BAS ST-LAURENT	Formation	10.00 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	Tonnage nov. 2015	1 053.60 \$
	Sous-total	51 315.15 \$
BELL CANADA	418-856-1013	182.83 \$
BELL CANADA	418-856-3018	55.62 \$
BELL MOBILITÉ	418-860-8886	45.34 \$
HYDRO QUÉBEC	Éclairage public	247.04 \$
VISA	Frais de poste	357.17 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOYÉS	Au 2015-11-30	9 796.57 \$
DAS ET COTISATION EMPLOYEUR	Au 2015-11-30	3 951.71 \$
GRAND TOTAL		65 951.43 \$

Rés.001-2016 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Maire suppléant fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le varia ouvert.

ADOPTÉE

Rés.002-2016 Résolution autorisant le maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le Maire suppléant à intervertir les points à l'ordre du jour

ADOPTÉE

Rés.003-2016 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés.004-2016 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

Suivis au procès-verbal du 1^{er} décembre 2015

Les suivis ont inclus au présent procès-verbal.

CORRESPONDANCE

Vœux du temps des fêtes :

Député Bernard Généreux, Député Norbert Morin
Ville de La Pocatière, Ville Saint-Pascal
Municipalité de Saint-Denis-De-La-Bouteillerie, Municipalité de Saint-Pacôme
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, Municipalité de Saint-André
MS2 contrôle, Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre PME inter-notaires
PMT Roy assurances, Transport Pierre Dionne
Régie inter municipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest
Mallette, senc
Monsieur Roger Lavoie, Monsieur Gilles Lévesque, Monsieur Daniel Laplante
Caureq, Central de contrôle d'alarmes du Québec
Le groupe Servitech, Caïn Lamarre, sencrl, avocats

Affaires municipales, accusé réception du dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus
AQLPA, programme de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois
AQLPA, formulaire d'adhésion
Commission municipale, dossier CMQ-65578
CPTAQ, dossier 367764
CPTAQ, dossier 373035
Dubé Dion avocats, dossier : 21620-AD
Forêts, Faune et Parcs Québec, capacité portante du pont Grande Rivière
Ministère des Transports, Ponts situés sur le réseau municipal
Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska, offre de service d'un préventionniste
Promotion Kamouraska, poursuite du projet du service communautaire en communication
Relais pour la vie, invitation à former une équipe pour le relais de la nuit du 4 au 5 juin
Ville La Pocatière, représentation du conseil municipal sur divers comités

Rés.005-2016 Commission municipale du Québec, dossier CMQ-65578

Considérant le dossier CMQ-65578

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers à l'exception de Monsieur le conseiller Louis Cayer qui se retire de la discussion et du vote :

Que le Conseil confirme à la Commission municipale du Québec que le défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux citoyens de la municipalité s'applique au dossier CMQ-65578.

ADOPTÉE

Rés.006-2016 Dubé Dion avocats, dossier 21620-AD

Considérant la lettre de mise en demeure transmise par les procureurs du Comité de développement;

Considérant la demande formulée d'annuler la résolution 215-2015 concernant le Comité de développement;

Considérant que le Conseil désire dans l'intérêt des contribuables et du développement de la municipalité que des bonnes relations avec le Comité de développement soient maintenues;

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à la majorité des conseillers

Que le Conseil annule la résolution 215-2015, adoptée le 2 novembre 2015 à l'exception du paragraphe suivant :

« Que le Conseil ordonne et statue que le mandat et le financement confiés au comité de développement par la résolution 188-2015 soient annulés, conséquemment le montant de 4000\$ ne sera pas versé. »

Que le Conseil adresse au Comité de développement ainsi qu'à tous les membres du conseil d'administration et tous les autres bénévoles des excuses sincères quant aux désagréments et torts que le contenu de la résolution 215-2015 a pu leur causer;

Que le Conseil réitère au Comité de développement ses intentions de collaborer de façon active à tous les projets du comité de développement et de s'y impliquer afin de favoriser les intérêts de la population, la concertation et le maintien d'une bonne qualité de vie dans le milieu de Saint-Onésime-d'Ixworth;

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux intervenants concernées par la promotion, l'utilisation et le financement des activités liées aux sentiers d'Ixworth.

ADOPTÉE

Administration

Rés.007-2016 Mandat aux membres du comité des Ressources Humaines

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le comité des Ressources Humaines composé du Maire suppléant, de la conseillère Kathy Côté, de la conseillère Léda Villeneuve et de la directrice générale entreprennent les démarches nécessaires afin de combler le poste d'agent de développement.

ADOPTÉE

Rés.008-2016 Renouvellement de la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité renouvelle l'adhésion de la directrice générale au montant de 726\$+taxes, comprenant une assurance.

ADOPTÉE

Rés.009-2016 Remboursement de taxes payées en trop

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité effectue le crédit de taxes suivant : Matricule 4646 83 0763 au montant de 440.25\$

ADOPTÉE

Gestion financière

Rés.010-2016 Factures du mois

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser le paiement des comptes du mois de décembre 2015 au montant de **65 951.43\$**

ADOPTÉE

Rés.011-2016 Autorisation de paiements

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser les paiements suivants :

PG Solutions, **5 260.10\$** contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2016;

Fédération québécoise des Municipalités : **1 021.59\$** adhésion annuelle;

Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest 1^{er} versement : **17 784.98\$**

ADOPTÉE

Rés.012-2016

Demandes de dons et commandites

Après étude des demandes reçues,

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'un montant de **30\$** soit versé au Club de patinage artistique de La Pocatière dans le cadre de sa campagne de financement;

Qu'un montant de **50\$** soit versé au Collège Saint-Anne de La Pocatière en guise de prix de fin d'année;

Qu'un montant de **100\$** soit versé à l'OPP, dans le cadre de sa campagne de financement.

ADOPTÉE

Rés.013-2016

Adhésion à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

Considérant que l'AQLPA s'est donné pour mission de contribuer à la protection de l'air et de l'atmosphère à la fois pour la santé des humains et des écosystèmes;

Considérant que l'AQLPA est le gestionnaire du programme Changez d'Air;

Considérant que le programme Changez d'Air vise à réduire la pollution occasionnée par l'utilisation d'appareil de chauffage au bois désuets, permettant ainsi de réduire de manière significative la pollution atmosphérique, le smog hivernal ainsi que les maladies cardiaques et respiratoires;

Considérant que le programme Changez d'Air offre aux propriétaires admissibles des incitatifs financiers pour le retrait ou le remplacement de leur vieil appareil de chauffage au bois;

En conséquence :

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth devienne membre de l'AQLPA au coût annuel de 100\$;

Que le Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth diffuse l'information auprès des citoyens et encourage ces derniers à s'inscrire au programme de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois.

ADOPTÉE

Rés.014-2016

2ème Versement pour l'entretien des chemins d'hivers

En respect avec le contrat de l'entrepreneur,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité procède au paiement du 2ème versement pour l'entretien des chemins d'hivers.

ADOPTÉE

Rés.015-2016

1er Versement pour l'entretien des Sentiers d'Ixworth

Considérant les résolutions 216-2015 et 240-2015;

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité procède au paiement du 1er versement pour l'entretien des Sentiers d'Ixworth.

ADOPTÉE

Rés.016-2016

1er Versement pour l'entretien de la patinoire

Considérant la résolution 239-2015

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la Municipalité procède au paiement du 1er versement pour l'entretien de la patinoire.

ADOPTÉE

Rés.017-2016 Autorisation de dépense pour une publication dans le journal Le Placoteux

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil autorise la dépense relative à l'affichage du poste d'agent de développement dans le journal Le Placoteux.

Que cette dépense soit inférieure à 200\$.

ADOPTÉE

Dépôt de la liste des sommes dues à la municipalité

La directrice générale fait le dépôt de la liste des personnes ou entreprises devant des sommes à la municipalité et elle informe le Conseil qu'une lettre de rappel de paiement fut envoyée à tous en décembre dernier.

Rés.018-2016 Note de crédit

Considérant la résolution 228-2015;

Considérant qu'une entente est survenue entre la Municipalité et Monsieur Fernand Dubé;

Il est proposé par Madame la conseillère Léda Villeneuve
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil accepte la note de crédit de 250\$ de Monsieur Fernand Dubé et autorise le paiement de 10 112.40\$ à Monsieur Fernand Dubé.

ADOPTÉE

Urbanisme

Rés.019-2016 Demande à la MRC de Kamouraska pour l'équilibrage du rôle triennal de l'évaluation (2017-2018-2019)

CONSIDÉRANT que, selon la loi, le rôle d'évaluation doit faire l'objet d'une équilibrage avant chaque dépôt;

CONSIDÉRANT que les municipalités de moins de 5 000 habitants peuvent reconduire le rôle d'évaluation sans équilibrage si le rôle précédent a fait l'objet d'une équilibrage;

CONSIDÉRANT que, tel que stipulé aux *Normes de pratique de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec*, la firme SERVITECH INC., évaluateurs agréés, a procédé à l'examen du rôle d'évaluation de la Municipalité et a soumis sa recommandation de faire procéder à l'équilibrage du rôle pour 2017, 2018 et 2019;

CONSIDÉRANT l'importance de procéder aux redressements des valeurs au rôle pour assurer, en autant que possible, le maintien de l'équité fiscale;

CONSIDÉRANT l'obligation de modernisation du rôle d'évaluation de la Municipalité en vertu de la mise en vigueur de nouvelles dispositions réglementaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Cayer
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixwoth demande à la MRC de Kamouraska de mandater la firme SERVITECH INC., évaluateurs agréés, afin qu'il soit procédé, au dépôt de septembre 2016, à l'équilibrage du rôle d'évaluation de la Municipalité pour le prochain cycle triennal, soit pour les années 2017, 2018 et 2019, tel que recommandé par la dite firme ainsi qu'à la modernisation de son rôle d'évaluation.

ADOPTÉE

Loisirs et culture

Rés.020-2016 Établissement du financement de la Bibliothèque le Colibri

Considérant la demande de soutien financier présentée au Conseil;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Bernier
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que pour l'année 2016, le Conseil autorise un montant de 2 520\$ en soutien aux activités de la bibliothèque et un montant de 1 000\$ pour l'achat de livres;

Que l'attribution du soutien financier aux activités se fasse en six (6) versements égaux de 420\$ débutant le 1^{er} juillet 2016;

Qu'avant chaque versement, un rapport mensuel d'activités soit remis à la municipalité et ce à compter du 1^{er} juillet 2016;

Que le montant de 1 000\$ pour l'achat de livres, soit payable sur présentation de la ou les factures.

ADOPTÉE

Varia

Monsieur le Maire suppléant indique qu'il aurait dû exécuter son droit de veto lors de l'adoption de la résolution 215-2015. Monsieur le Maire suppléant présente des excuses sincères, souhaite que la nouvelle année démarre sur le bon pied et il encourage le bénévolat dans la municipalité. Il ajoute qu'il serait malvenu de traîner la municipalité dans des dépenses qui ne sont pas nécessaires. Monsieur le Maire suppléant indique que le Conseil suivra les recommandations émises par la MRC et que tous irons de l'avant.

Période de questions (ouverture à 19h50, fermeture à 20h10)

Q1 : Madame Karine Lafleur souhaite connaître les heures d'ouverture de la patinoire et demande pourquoi le local de la patinoire n'est pas accessible.

R1 : Monsieur le conseiller Louis Cayer indique que la porte de la première entrée sera toujours débarrée, que le local de la patinoire n'est pas accessible en ce moment suite un rapport d'analyse de l'air ambiant mais que le local des loisirs est ouvert, incluant de la surveillance, tous les jours de 18h à 21h.

Q2 : Madame Francine Lamarre demande s'il y a un comité des loisirs.

R2 : Monsieur le conseiller Louis Cayer, signale que le mandat de redémarrage du comité des loisirs fut confié à l'ancien maire.

Q3 : Madame Francine Lamarre demande si mettre l'employé des travaux publics au chômage l'hiver est une façon courante de procéder et qu'arrive-t-il lorsqu'il y a des urgences.

R3 : Le maire suppléant indique que cette façon de faire est la norme mais que cette année, le Conseil a décidé que l'employé n'aurait pas d'heures et ce par souci d'économie et de saine gestion.

Q4 : Monsieur Denis Chrétien demande la raison de la tenue d'une séance extraordinaire le 22 décembre 2015.

R4 : Le Maire suppléant indique que la séance portait sur le budget.

Q5 : Madame Murielle Bouchard aimerait connaître le coût total en 2015 pour Aquatech.

R5 : Réponse précise à une séance subséquente.

Q6 : Madame Hélène Laboissonnière aimerait savoir quand le Conseil prévoit faire peindre le bureau de la direction générale.

R6 : Monsieur Louis Cayer indique que l'argent n'était pas au budget l'an dernier mais que pour 2016 c'est différent.

Q7 : Monsieur Denis Chrétien souhaite obtenir plus d'informations concernant le programme de l'AQLPA.

R7 : La directrice générale l'invite à venir la rencontrer au bureau municipal.

Q8 : Madame Murielle Bouchard se demande pourquoi on rééquilibre le rôle, pourquoi le conseil n'attend pas 6 ans au lieu de le faire aux trois ans.

R8 : Monsieur le Maire suppléant indique que ce n'est jamais très payant pour les citoyens que de rééquilibrer le rôle aux 6 ans.

Prochaine réunion de travail

25 janvier 2016 à 19h30

Prochaine séance ordinaire

1er février 2016 à 19h30

Rés.021-2016

Levée de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Kathy Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt heures onze (20h11).

ADOPTÉE

Maire suppléant

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Marcel Lemieux, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales